

Le Verbe

I : Définition

Le verbe est un mot qui exprime dans la phrase **l'action** ou **l'état**.

Ex : Anthony **est** très fatigué car il **a travaillé** tard hier soir.

« est » :

- Infinitif : « être »
- Personne : 3^e personne du singulier
- Mode : indicatif
- Temps : présent
- Valeur : verbe d'état.

« a travaillé » :

- Infinitif : « travailler »
- Personne : 3^e personne du singulier
- Mode : indicatif
- Temps : passé composé
- Valeur : verbe d'action

Le verbe est un mot **variable**

Il change de forme

- selon le **sujet**
- selon le **mode**
- selon le **temps**

Ex :

Il **prend** le bus pour se rendre au collège.

Quand son vélo sera réparé, il le **prendra** pour se rendre au collège.

II : Les différents modes

Le verbe est construit différemment selon le mode auquel il se trouve. Ces modes sont classés en deux :

1. Les modes impersonnels

- L'infinitif :

Le verbe **n'est pas conjugué**, il n'a donc pas de personne. C'est la forme du verbe qui **apparaît dans le dictionnaire** par exemple.

C'est à partir de l'infinitif des verbes que l'on peut les classer en trois groupes.

- 1^{er} groupe : -er
- 2^e groupe : -ir / -issant
- 3^e groupe : -ir, -ire, -re ; -oir

Le verbe à l'infinitif est **souvent employé après les verbes suivants** : *aller, faire, devoir, venir de*

Ex :

Je dois me **rendre** à l'épreuve une demi-heure avant.

Je viens de me **rappeler** qu'il faut que je l'appelle.

- Le participe

Le participe présent : se forme en remplaçant **-ons** (1^{ère} personne du pluriel) par **-ant**. Sauf pour :

être → étant

avoir → ayant

savoir → sachant

Le participe passé a des terminaisons différentes selon le groupe du verbe :

1^{er} groupe : **-é** : *tombé, moulé, chanté ...*

2^e groupe : **-i** : *grandi, puni, rafraîchi...*

3^e groupe : **-i** ; **-u** ; **-is** ; **-it** ; **-s** ; **-nt** ; **-t** : *sui*vi* (suivre), lu (lire), mis (mettre), clos (clore), joint (joindre) ; fait (faire)*

Il peut être :

- Employé **seul comme un adjectif**
- Employé **avec un auxiliaire** (être ou avoir) et forme dans ce cas-là un temps composé.

Le participe passé s'accorde en genre et en **nombre** dans **certains cas**. (voir fiche d'orthographe : Accord du participe passé)

Ex :

Fatigué, il va se coucher tôt.

« **Fatigué** » : participe passé du verbe « fatiguer », employé seul sans auxiliaire. Il qualifie le pronom « il ».

Il est fatigué donc il va se coucher tôt.

« **est fatigué** » : verbe « fatiguer » conjugué au passé composé, 3^e personne du singulier.

- **Le gérondif**

Il est construit à l'aide du verbe au **participe présent** précédé de la préposition « en ».

Ex : Il s'est mis à courir **en criant** après sa petite sœur.

2. Les modes personnels

Il s'agit des différents modes du verbe auxquels il peut être conjugué.

- **L'indicatif**

L'indicatif est composé de **10 temps verbaux** :

<u>Temps simples</u>	<u>Temps composés</u>
Présent (tu tiens) Futur (tu tiendras) Imparfait (tu tenais) Passé simple (tu tins)	Passé composé (tu as tenu) Futur antérieur (tu auras tenu) Plus que parfait (tu avais tenu) Passé antérieur (tu eus tenu)

Le mode indicatif exprime une action ou en état **dans la réalité**. Les différents temps verbaux de ce mode permettent de placer les actions dans la chronologie (temps).

- **L'impératif**

<u>Temps simples</u>	<u>Temps composés</u>
Présent (Tiens)	Passé (Aies tenu)

Le mode indicatif exprime **un ordre**.

ATTENTION : A l'impératif, le sujet du verbe n'est pas exprimé !

- **Le subjonctif**

<u>Temps simples</u>	<u>Temps composés</u>
Présent (que tu tiennes) Imparfait (que tu tinsses)	Passé (que tu aies tenu) Plus que parfait (que tu eusses tenu)

Le mode subjonctif exprime un action ou un état qui n'existe pas en réalité mais seulement en pensée : on dit qu'il exprime la **potentialité, l'éventualité**.

- **Le conditionnel**

<u>Temps simples</u>	<u>Temps composés</u>
Présent (conditionnel simple) (tu tiendrais)	Passé (conditionnel composé) (tu aurais tenu)

Le mode conditionnel exprime l'**hypothèse** ou l'**incertitude**.

(Pour la construction et la conjugaison de ces modes, voir les fiches Conjugaison)

III : Les différents types de verbes

Dans la langue française, on classe traditionnellement les verbes en trois groupes, cependant on peut aussi classer ces verbes selon leur sens, selon l'action qu'ils expriment.

- **Les verbes d'état** qui expriment une qualité, un défaut, une caractéristique (physique ou morale) : **être, avoir l'air, sembler, paraître**
- **Les verbes d'action** qui expriment une action.

On peut décomposer cette catégorie en plusieurs :

- Les verbes de mouvement : **courir, jeter, avancer, marcher, brandir, se relever...**
- Les verbes de parole : **crier, hurler, marmonner chuchoter, répondre, répliquer, s'enquérir...**
- Les verbes de perception (les cinq sens) : **toucher entendre, écouter, ouïr, regarder, sentir, renifler flairer, humer, apercevoir, scruter, lorgner, goûter, saliver....**